

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 26 avril 2010 à 18h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauregard
Les conseillers : M. Marc Bachand
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard

Était absent : M. Conrad Daviau
M. Stéphane Beauchemin

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

ORDRE DU JOUR

1. Appels d'offres pour le rechargement du chemin Quartier-Auger et du rang Charlebois;
2. Article publié dans le journal L'Écho des chutes par la Municipalité du Village de Roxton Falls;

Arrivée de M. Daviau à 19h40.

66-04-2010

1. **Appels d'offres pour le rechargement du chemin Quartier-Auger et du rang Charlebois**

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes le 15 avril 2010 à 10h00 et que les personnes présentes lors de l'ouverture sont les suivantes :

1. Mme Caroline Choquette, directrice générale;
2. Mme Denyse Viens, directrice générale adjointe;
3. M. Gilles Hébert;
4. Mme Georgette Boyer.

CONSIDÉRANT QUE le résultat de l'ouverture est le suivant :

	Gravier concassé	Pierre concassée
Daniel Ferland	13.06 \$	-----
Alain Boyer excavation	13.64 \$	13.69 \$

* Prix à la tonne métrique excluant les taxes.

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit retenir la soumission la plus basse selon le matériel choisi;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Marc Bachand

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission de Alain Boyer excavation puisque le matériel choisi est de la pierre concassée. Que les travaux devront être exécutés selon le devis préparés pour les appels d'offres.

Adoptée

67-04-2010

2. **Article publié dans le journal L'Écho des chutes par la Municipalité du Village de Roxton Falls**

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas discuter de ce point.

Adoptée

68-04-2010

. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par M. Marc Bachand

et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19h 20.

Adoptée

Stéphane Beauregard
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauregard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.